

## TARIFS EMPLACEMENTS 2020

Forfait : 2 pers + 1 véhicule+ une tente ou caravane ou camping-car (max : 6 pers)  
sauf forfait randonneur : 1 pers max

Prix à la nuitée	Basse Saison Du 01/04 au 13/06 Du 05/09 au 01/10	Moyenne Saison Du 13/06 au 04/07 Du 22/08 au 05/09	Haute Saison Du 04/07 au 22/08
<b>FORFAIT STANDARD</b>			
Sans électricité	16,50 €	19.50 €	30,50 €
Electricité 10A	19 €	22 €	32 €
<b>FORFAIT GRAND CONFORT (eau + évacuation)</b>			
Electricité 10A	23 €	26 €	36 €
<b>FORFAIT RANDONNEUR</b>			
Sans électricité - 1 pers	9 €	11 €	-
Personne supplémentaire 13 ans et +	4,50 €	6 €	8 €
Enfant de 7 ans à 12 ans	4 €	5 €	6 €
Enfant de 2 ans à 6 ans	3 €	3,50 €	4,50 €
Enfant -2 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Tente supplémentaire	Gratuit	3 €	4 €
Voiture supplémentaire <i>Limité à 1 véhicule sur parking extérieur</i>	Gratuit	2 €	4 €
Visiteur (accès piscine interdit)	3 €	4 €	4 €
Animal (tenu en laisse et vacciné)	2.50 €	2,50 €	3,50 €
Location frigo (min 30 €)	5 €	5 €	5 €
Taxe de séjour	0,60 € / nuit / personne à partir de 18 ans		

Frais de réservation : 15 €

### Conditions de réservation :

Les réservations débutent à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et jusqu'à épuisement des places disponibles.

La réservation sera effective après notre accord (en fonction des disponibilités) et après réception du bulletin de réservation (au verso) entièrement complété et accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour et des frais de réservation; (cette somme sera déduite du montant de votre séjour). Nous vous confirmerons votre réservation par courrier, avec copie des présentes conditions de réservation.

### Modifications :

Lors de la réservation, vous devez indiquer les dates exactes d'arrivée et de départ. Le montant du séjour sera entièrement dû en fonction des dates que vous aurez indiquées, quelle que soit la raison d'une modification.

Toutes modifications (dates de séjour, équipements, composition de la famille ...) devront être effectuées par écrit (courrier ou e-mail) avant le début du séjour.

### Annulation ou interruption de séjour :

En cas d'annulation de votre séjour, l'acompte versé ne sera pas remboursé.

Vous pouvez souscrire l'assurance « Annulation ou interruption de séjour » (son coût est de 3 % du montant du séjour) sur notre contrat de réservation et qui vous couvre en cas d'annulation ou interruption de séjour. Les Conditions Générales d'Annulations complètes sont sur notre site internet ou [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com)

### Règlement intérieur :

Les personnes occupant un emplacement s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping.